



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Le SUPAP-FSU soutient la pétition pour la dissolution de la BRAV-M sur la plateforme de l'assemblée nationale

La plateforme des pétitions de l'Assemblée nationale permet aux citoyen.nes d'adresser des pétitions à l'Assemblée nationale et de signer des pétitions déjà déposées. Les pétitions ayant recueilli au moins 100 000 signatures sont mises en ligne sur le site de l'Assemblée nationale pour plus de visibilité.

La pétition pour la dissolution de la BRAV-M (Brigade de Répression de l'Action Violente Motorisée) vient de dépasser les 200 000 signatures.

Si la pétition atteint 500 000 signatures, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale peut décider d'organiser un débat en séance publique.

Notre syndicat vous encourage à signer la pétition, ci-dessous.

Par ailleurs, venez de plus en plus nombreux-ses dans les cortèges de l'intersyndicale SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC « **On ne battra pas en retraite !** ». **Nos cortèges sont sécurisés, dynamiques et festifs, voir photo de la dernière manifestation en pièce jointe et vidéo ici : <https://youtu.be/kqhFdBsPr08>.**

Rejoignez-nous avec des instruments de musique, de quoi faire du bruit...on ne lâche rien ! **RDV jeudi 6 avril !**

Pétition pour la dissolution de la BRAV-M

La répression policière qui s'abat sur notre pays doit conduire à remettre à l'ordre du jour l'impératif démantèlement de la BRAV-M.

Le pays étouffe de témoignages d'exactions violentes et brutales commises par ces brigades motorisées à l'encontre des manifestants qui tentent de faire entendre leur opposition à un projet de régression sociale.

Ces témoignages circulent dans le monde entier, interpellent la communauté internationale et entachent l'image de notre pays. Ils font état d'un emploi disproportionné et arbitraire de la force et en contrariété avec le schéma national de maintien de l'ordre.

Brigade créée en mars 2019 sous l'impulsion du préfet Lallement pour bâillonner le mouvement des Gilets Jaunes, elle est devenue l'un des symboles de la violence policière.

Loin d'assurer un retour à l'apaisement, son action participe de l'augmentation des tensions, y compris à l'encontre des forces de l'ordre.

Aussi, son mode d'intervention évoque le souvenir des voltigeurs, des duos de policiers montés sur une moto pour disperser les manifestants, brigade dissoute en 1986 après l'assassinat de Malik Oussekine, roué de coups par trois voltigeurs en marge de contestations étudiantes.

Le droit de manifester convoque des droits fondamentaux garantis par notre corpus constitutionnel : la libre communication des pensées et des opinions, la liberté d'aller et venir ou encore la liberté de réunion et d'association. Il nous incombe de les préserver et de nous opposer à tout usage excessif de la force qui viendrait les entraver.

Nous sommes du côté de la colère sociale des manifestants et non de celui du flash-ball, des grenades, des matraques et des nasses.

Nous demandons la dissolution de la BRAV-M. Stoppons le massacre.

Signez ici : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-1319>